

CHAPITRE 4

LES MIGRATIONS FEMININES DANS LES VILLES AFRICAINES : UNE REVUE DE LEURS MOTIVATIONS ET EXPERIENCES

Sally E. FINDLEY

Jusqu'à présent l'attention, dans les études portant sur les migrations, s'est focalisée sur les hommes. La migration féminine n'était pas considérée comme significative car on a longtemps cru que les femmes contribuaient peu à la force de travail. Les modèles économiques qui sous-tendent nos vues sur la migration ne prennent pas en considération le rôle des femmes. Dans ces modèles, une place accessoire est réservée aux femmes, elles sont considérées comme des migrantes «passives», dont le sort demeure lié aux migrations «actives» des hommes.

On commence maintenant à admettre de plus en plus l'importance en nombre et en effets des migrations féminines. Au Botswana, dans certaines régions du Sénégal et au Mali, par exemple, les femmes migrent en plus grand nombre que les hommes (BRYANT, 1977 ; HAMER, 1981 ; VANWESTEN et KLUTE, 1986). On reconnaît également que la participation des femmes comme composante de la population active est sous-estimée (BENERIA, 1981). Appréciant mieux le rôle économique des femmes, nous devons les introduire dans nos modèles de migration, non seulement comme migrantes passives, mais aussi comme actrices motivées par les forces économiques.

L'élargissement du fossé entre le revenu et les besoins de consommation, entraîne de nombreuses familles rurales à recourir à la migration de un, deux, ou plusieurs de leurs membres afin de pouvoir survivre. Les femmes jouent un rôle important pour la survie de la famille, soit en migrant elles-même, soit en facilitant la migration. Il est donc temps de commencer à mieux inclure les femmes dans les études concernant les migrations.

Mais, les femmes migrantes n'ont pas les mêmes contraintes et possibilités que les hommes migrants. Bien souvent leur niveau d'instruction est très faible et elles ne possèdent aucune connaissance professionnelle. De plus, elles sont souvent déjà mariées, et exercent des responsabilités envers leur ménage et leurs enfants. Ces différences de situation vont affecter considérablement leurs décisions concernant le logement et le travail. Dans cette communication nous considérerons les caractéristiques des migrantes, en essayant de voir comment ces caractéristiques peuvent conditionner l'insertion des femmes migrantes dans les villes.

1. PORTRAITS DE FEMMES MIGRANTES

Commençons par présenter quelques biographies de femmes. A l'aide de ces portraits, nous pouvons illustrer différents modèles de migration suivis par les femmes. Ces exemples de modèles de migration proviennent de notre

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26849 ex 2

Cote : A

recherche portant sur les femmes immigrées à Bamako, au Mali (FINDLEY et VAA, à paraître). Ces modèles, présentés par différents chercheurs, se retrouvent dans plusieurs autres villes africaines.

La pauvreté et la faible production agricole sont les causes d'une des formes les plus fréquentes de migration : la migration comme «bonne» auprès d'un ménage urbain. Pendant l'adolescence, les jeunes filles cherchent une place en ville. Schématiquement, elles viennent après la récolte pour chercher un emploi durant la saison sèche. Cette recherche d'une situation s'effectue avec l'aide de relations parentales (DIOP, 1987; HAMER, 1981 ; ISH, 1984). L'expérience de Roukiatou est typique de celle des bonnes venant pour travailler pendant la saison sèche : comme plusieurs de ses consœurs (DIOP, 1987; ISH, 1984), cette migrante est jeune, ayant seulement 20 ans au moment de sa migration. Ses parents cultivent du mil dans leur village, non loin de Ségou et il n'existe aucune possibilité de se procurer des revenus monétaires, alors que l'on a besoin d'argent pour payer les impôts et faire face à diverses nécessités. Pendant la saison sèche les jeunes partent pour chercher de l'argent. Le frère de Roukiatou conduit une charrette à Ségou, mais il ne peut envoyer que 5.000 F. CFA et très irrégulièrement. C'est Roukiatou, avec son emploi de bonne, qui peut faire parvenir actuellement le plus d'argent à la famille. Son fiancé étant parti pour travailler en Côte d'Ivoire, elle a décidé de venir à Bamako, à la fin de l'hivernage, pour chercher du travail. Elle a demandé à sa cousine de Bamako si elle pouvait venir travailler, et celle-ci l'a hébergée, et l'a aidée à trouver un emploi comme bonne chez des voisines. Elle travaille chaque jour avec sa fille au dos. Elle bénéficie de la nourriture et reçoit un salaire mensuel de 3.750 F. CFA.

Lorsqu'elle aura gagné 25.000 F. CFA, elle retournera dans sa famille. Avec cet argent elle espère constituer un pécule en vue de son mariage et acheter de la nourriture pour sa famille.

Un autre modèle de migration rencontré fréquemment en Afrique est celui de la migration des femmes liée à la dissolution de leur mariage, car en ville, elles peuvent recommencer leur vie. Pour ces femmes, le travail en tant que commerçante les rend capable de remplir leurs responsabilités envers leurs enfants, (JULES-ROSETTE, 1985 ; D' HONT 1985 ; MAINET , 1985). Dans notre recherche, nous avons rencontré des exemples de femmes cherchant à fuir leur mari.

Après quinze ans de mariage, dans des conditions de vie éprouvantes, et des migrations saisonnières très fréquentes, Oumou n'arrivait plus à s'entendre avec son mari. Profitant d'une visite pendant laquelle elle devait régler une affaire chez son frère à Bamako, elle saisit l'occasion pour fuir son mari. C'est en réglant cette affaire qu'elle a rencontré son «amour actuel». Après une période de bonnes relations, elle s'est installée chez lui. Cet homme ne la soutient que peu sur le plan financier, mais il a néanmoins demandé à son patron la possibilité pour Oumou de tenir devant sa boutique, une table sur laquelle elle

pourrait vendre quotidiennement des légumes. Elle gagne sa vie de cette façon. Elle voudrait envoyer des habits et de la nourriture à ses enfants, mais elle ne veut plus retourner chez son mari.

Dans ce cas, la femme n'a pas encore divorcée mais, comme les autres femmes dans ces situations, elle préfère rompre complètement les liens conjugaux afin de garder la possibilité de se remarier. Le plus souvent, le divorce est préféré à la séparation par les jeunes migrantes qui veulent encore des enfants.

Les femmes viennent également en villes pour suivre ou rejoindre leur conjoint. En Mauritanie, au Cameroun et dans plusieurs autres villes africaines, c'est le mari qui décide de migrer. Les femmes s'installent comme ménagères, mais face au coût élevé de la vie en ville, elles décident de commencer un petit commerce afin d'augmenter les ressources qu'elles reçoivent irrégulièrement de leur époux. Elles vendent des légumes ou des fruits, mais aussi d'autres produits préparés à la maison, comme des savons traditionnels ou des brochettes (SMALE, 1980 ; MAINET, 1985 ; N'SANGOU, 1985).

Sita est l'exemple d'une femme qui a accompagné son mari, un chauffeur, qui a été transféré de Nioro à Bamako. Son mari lui donne 5.000 F. CFA par mois pour ses habits et 500 F. CFA pour l'alimentation journalière, mais cela ne suffit pas pour les dépenses du ménage, d'où l'obligation de tenir un petit commerce de brochettes, de fruits et de savons traditionnels. Comme elle est la seule femme du ménage alors qu'elle a déjà une petite fille, sa nièce est venue l'aider dans son commerce. Sita ne gagne que 250 F.CFA par jour, mais avec cet argent elle peut compléter les besoins quotidiens du ménage.

Cet exemple nous montre que la migration «passive», n'est pas toujours si simple. Elle a la chance d'avoir un mari qui bénéficie de revenus réguliers. Toutes les épouses des migrants n'ont pas cette chance, et pour elles la vie en ville entraîne des changements dans les activités et même dans la structure du ménage (D'HONT, 1985 ; MAINET, 1985).

Bien que plus rare en Afrique, mais néanmoins significatif le modèle de migration scolaire doit être aussi pris en compte. Pour les femmes il n'est pas aussi fréquent que chez les hommes, mais certaines jeunes femmes sont tout de même concernées (ABU, 1985 ; MAINET, 1985).

Salimata est née et a grandi dans une des petites villes maliennes où son père travaillait dans une entreprise d'Etat, et où elle a suivi ses premières années de scolarité. Il n'y avait pas de lycée dans cette ville, et elle a donc été obligée de quitter la ville pour continuer ses études. Elle a commencé le collège à Niamey, mais après la rupture de ses fiançailles elle est venue terminer ses études à Bamako. Elle logeait avec la soeur de sa grand-mère. Sa famille traversant des difficultés économiques, et elle a été obligée d'abandonner ses études. Maintenant, elle travaille comme intermédiaire de commerce à Bamako, et elle retourne très irrégulièrement rendre visite à sa famille.

Un autre modèle de migration souvent rencontré en Afrique de l'Ouest est celui de la commerçante itinérante (GBEASSOR et MARGUERAT, 1985 ; SMALE, 1980). Pour ces femmes ce travail nécessite de fréquents déplacements

ments et si elles continuent dans cette profession, elles sont obligées de migrer. Il n'est donc pas étonnant que ces commerçantes migrantes ne soient pas encore mariées, ou bien qu'elles n'aient que de grands enfants. Souvent d'origine urbaine, ces femmes voyagent entre les pays africains, cherchant la situation optimale, pour acheter bon marché et revendre le plus cher possible.

Quelquefois elles rencontrent la bonne opportunité, et quelquefois elles sont perdantes. Le cas de Ramata nous montre les risques de cette modalité de migration.

Ramata est native de Bamako. Avant son mariage, elle voyageait au Nigéria pour acheter des tissus hollandais et des casseroles émaillées pour les revendre à Bamako. Elle voyageait avec le beau frère de son amie, mais ses activités de commerce itinérant se sont terminées brusquement quand cet homme a pris tout son argent. Maintenant, elle manque de fonds pour recommencer une activité commerciale, même à Bamako.

D'autres femmes vendent le tissu à «crédit», mais bon nombre de clients ne payent jamais. Malgré ces risques, certaines femmes continuent de choisir la vie de commerçante migrante ou itinérante, en espérant avoir la chance de réaliser de bonnes affaires.

De nombreuses femmes récemment immigrées trouvent que la prostitution s'avère l'occupation la plus lucrative. Elles peuvent gagner plus que dix fois les bénéfices généralement récoltés par les petites commerçantes. (BUJRA, 1970 ; MANDEVILLE, 1979 ; SMALE, 1980). En Afrique, pendant les années de sécheresse, des jeunes femmes ont émigré vers la ville pour devenir des «femmes de la nuit». (PITTIN, 1984 ; BRETT-SMITH, 1984). Parfois elles prennent des amants qui les aident, ou bien elles sont de vraies prostituées, cherchant des clients dans les boîtes de nuit ou les bars. Souvent les femmes qui se prostituent ne le font qu'à contrecœur. Voici un exemple de cette dernière situation.

Cette femme est venue à Bamako et s'est laissée entraîner par son ami dans les boîtes de nuit et dans les bars. Puis, elle a rencontré quelqu'un qui l'aimait et elle s'est mariée avec ce dernier. Lors de la sécheresse son mari, ne pouvant plus subvenir aux besoins de la famille, et est parti à Abidjan pour chercher du travail. Après son départ, elle n'avait plus de ressources et elle a été obligée de reprendre sa précédente activité afin de nourrir ses enfants. Elle travaille seulement deux ou trois nuits par semaine, avec des bénéfices très variables, fluctuant de 300 à 5.000 F CFA par nuit. Elle voudrait cesser de se prostituer, mais jusqu'à présent elle n'en a pas les moyens. Comme plusieurs autres prostituées elle gagne beaucoup plus que ne peuvent gagner les femmes pratiquant un petit commerce.

2. POURQUOI MIGRENT-ELLES ?

Examinons maintenant les motivations de ces migrations féminines. Quand on demande aux femmes les raisons de leurs migrations, généralement on reçoit une des deux raisons principales : « accompagner mon mari » ou « chercher du

travail». Dans le Tableau 1, nous présentons un condensé des motifs de migration donnés par les femmes étudiées dans le cadre de 241 études sur les migrations, parmi lesquelles soixante proviennent de pays africains (FINDLEY et WILLIAMS, 1986).

Tableau 1 : Motivations pour la migration des femmes.

Motivation donnée	Afrique	Tous les pays en voie de développement
Economique		
Travail	24 %	27 %
Education	13 %	11 %
Augmenter revenu	6 %	8 %
Soutien des enfts	6 %	6 %
Mobilité profess.	2 %	4 %
TOTAUX ECONOMIQUES	52 %	56 %
Famille ou Assoc.		
Accompagner mari	16 %	16 %
le mariage	15 %	13 %
Personnelle	5 %	6 %
TOTAUX FAMILLE	35 %	35 %
Autres motivations	13 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %
	(n = 62 études)	(n = 241 études)

SOURCES : S.E. FINDLEY and WILLIAMS L.

«Women who go and women who stay : Twin reflections of family migration processes in a changing world» Draft report prepared for ILO, Employment and Development Department ; Geneva, 1986.

Ce tableau amplifie l'importance des raisons économiques des migrations féminines. Comme dans le reste du Tiers Monde, plus de la moitié des migrantes africaines (52 %) ont indiqué des motivations économiques.

Néanmoins, les raisons sont souvent imbriquées. La deuxième raison est «rejoindre ou accompagner la famille», c'est à dire des raisons d'affiliation ou d'association.

Dans les études africaines 35% ont invoqué les motivations sociales des femmes comme facteur de migrations. Cette proportion est égale aux proportions mondiales.

Seulement 15 % des études africaines indiquent que les femmes enquêtées ont migré dans le but direct du mariage. Contrairement à l'image populaire, le mariage n'est pas du tout la raison dominante de la migration féminine.

Pourtant, si l'on opère une sous-division des pays africains, on trouve que les migrations pour mariage sont plus fréquentes parmi les sociétés islamiques comme les Yoruba immigrés au Ghana (SUDARKASA, 1977) ou les femmes immigrées dans les villes de Ilorin au Nigéria (WATTS, 1983) et de Juba City au Sudan (MULUDIANG, 1983). En Tanzanie, 75 % des migrantes enquêtées à Dar-Es-Salam disent qu'elles sont venues pour le mariage, ou pour rejoindre un mari ou la famille, mais seulement 25 % des migrants masculins ont donné cette raison (SIVAMURTHY et MAHINDI, 1983). De même, plus de 50 % des femmes ont invoqué des raisons d'affiliation pour leurs migrations dans la région du Fleuve Sénégal (CONDE et DIAGNE, 1985), Monrovia ou Libéria (DUZA et CONTEH, 1984), Bénin City ou Nigéria (OKOJIE, 1984) et des villes secondaires togolaises (DUPONT, 1985). Dans ces sociétés, la retraite traditionnelle des femmes, la faible participation au secteur salarié, et les proportions élevées de mariage contribuent au phénomène de migrations pour raison d'affiliation ou d'association.

Quelles sont les autres raisons pour effectuer une migration ? Malgré les faibles taux de scolarité des jeunes filles africaines, particulièrement dans les zones rurales, 13 % des femmes africaines cherchent «les opportunités d'éducation». Cette proportion est approximativement égale aux proportions des autres régions. Il est important de remarquer que cette raison est donnée moins souvent chez les femmes que chez les hommes, qui ont une probabilité deux ou trois fois plus élevée de déclarer que les migrations avaient des raisons liées à la scolarisation.

Dans l'avenir, nous devrions considérer davantage les motivations et les forces structurelles des migrations des femmes pour mieux comprendre les différences des taux de migration féminine. Actuellement les études existantes indiquent que les femmes ne sont pas également motivées par les raisons économiques et sociales. Comme chez les hommes, les forces économiques induisent la migration féminine. Nous devrions élaborer des études qui permettent d'examiner l'interaction de ces facteurs, et particulièrement comment ces facteurs sont intégrés au niveau de la famille. Quels sont les rôles des femmes migrantes et non-migrantes dans les stratégies de vie des familles rurales ? Quelles sont les régimes de production et de reproduction associés avec les migrations féminines ? Les femmes immigrées saisonnières s'intègrent-elles différemment dans ces régions que celles définitivement immigrées ? Quelles sont les forces structurelles qui retirent aux villages les femmes déjà émigrées ? Nous devrions penser à des modèles de migration qui s'appuient de façon explicite, et non implicite ou cachée, sur les caractéristiques déterminantes des migrations féminines, et pas seulement sur celles des hommes.

3. LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTES

Après avoir exposé et discuté les motivations des femmes migrantes, identifions maintenant les caractéristiques qui ont une influence sur leur insertion dans les villes.

3.1. L'âge à la migration

Comme chez les hommes, l'âge à la migration est concentré autour de l'adolescence et entre 20 et 30 ans. Le Tableau 2 montre qu'environ 20 % des migrantes sont venues en ville avant l'âge de 20 ans, et presque 33 % sont venues entre l'âge de 20 et 29 ans.

Tableau 2 : Répartition par âge des migrantes rurales-urbaines pour les pays africains sélectionnés.

Age	Burkina Faso	Kenya	Ghana	Sudan	Sénégal	Mali
05-14	19 %	4 %	-	32 %	18 %	32 %
15-19	-	25 %	22 %	16 %	47 %	54 %
20-24	40 %	38 %	25 %	17 %	-	-
25-29	-	20 %	-	16 %	-	10 %
30-34	-	10 %	30 %	7 %	25 %	-
35-39	26 %	0 %	-	7 %	-	-
40-44	-	-	-	1 %	-	-
45-49	15 %	3 %	23 %	1 %	10 %	3 %
50 +	-	-	-	3 %	-	-

Sources : Burkina Faso, COULIBALY et al., 1980 ; Kenya : KNOTTS, 1979 ; Ghana : BROWN, 1981 ; Sénégal : DIOP, 1987 ; Mali : ISH, 1984 : 37.

Il apparaît que l'âge modal à la migration est plus jeune chez les femmes que chez les hommes. Au Sénégal, les jeunes filles commencent à quitter la Basse-Casamance pour Dakar à des âges plus jeunes que leurs frères (HAMER, 1981). A Nairobi, (Kenya) 67 % des migrantes ont moins de 30 ans, chiffre à comparer avec les 51 % des migrants masculins (KNOTTS, 1979).

Une plus grande différence entre la distribution par âge des migrantes et migrants est rencontrée dans les groupes plus âgés. Les migrantes âgées sont plus nombreuses que les vieux migrants. Au Burkina Faso, par exemple, 16 % des migrantes ont plus de 45 ans. En s'interrogeant sur cette différence, que l'on rencontre aussi en Côte d'Ivoire, M. et P. ETIENNE (1968) l'attribuent aux migrations des femmes récemment veuves ou divorcées, qui vont en ville pour rejoindre leurs enfants déjà émigrés. Une autre possibilité est liée à la migration des vieilles femmes sans enfants, qui trouvent la vie rurale difficile.

3.2. Le statut matrimonial

Les taux de migration pour les femmes africaines semblent plus élevés pour les femmes mariées que pour les hommes mariés ou pour les femmes non-mariées. Dans plusieurs pays, la majorité des femmes migrantes sont déjà mariées au moment de la migration, comme le montrent les résultats d'études des migrations en Tanzanie, au Ghana, au Nigéria et au Togo (voir Tableau 3 page suivante).

Les femmes divorcées, séparées, ou veuves ont des probabilités de migration plus élevées. En Ethiopie, au Ghana, au Sierra Leone, au Mali, au Nigéria, et au Kenya, par exemple, les femmes migrent souvent au moment de la dissolution de leurs unions conjugales.

Tableau 3 : Répartition des migrants par âge et statut matrimonial, Ghana, 1971.

Statut matrimonial	FEMMES		HOMMES	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Mariée avant mig	76 %	61 %	50 %	36 %
Mariée après mig.	12 %	13 %	8 %	9 %
Jamais mariée	12 %	26 %	42 %	55 %

Source : Adopté de tableau 5.1. , BROWN, 1983 : 184

Néanmoins, la proportion des femmes non-mariées parmi les migrantes n'est pas insignifiante. Parmi les bonnes enquêtées à Dakar, 68 % sont célibataires, et à Bamako, 83 % (DIOP, 1987 ; ISH, 1984).

L'âge très jeune des migrantes limite les possibilités de choix de résidence des femmes. Surtout pour les filles qui ne sont pas encore mariées ; leur jeune âge réduit leur indépendance vis-à-vis de la famille. Elles sont obligées de loger avec des parents qui peuvent en assumer la responsabilité. Et leur jeune âge conjugué avec leur manque de qualifications professionnelles va les confiner aux travaux domestiques, où elles doivent continuer à jouer presque le même rôle dans le ménage accueillant que dans leur propre famille d'origine.

3.3. La naissance des enfants

La présence d'enfants n'empêche pas la migration des femmes. Au contraire, il semble que les responsabilités engendrées par la naissance d'un ou plusieurs enfants augmente les facteurs favorables à une migration : au Nigéria, au Ghana, au Botswana, au Lesotho et en Ouganda on trouve souvent des mères non-mariées. Au Ghana, la probabilité de migration est réduite par les enfants si la femme est déjà mariée, mais à l'inverse la probabilité est élevée si la femme est non-mariée (BROWN, 1983).

Le fait d'avoir plusieurs enfants semble réduire la probabilité de migration féminine. Au Kenya, les migrantes ont en moyenne 1.6 enfants, à comparer aux 4.6 enfants pour les non-migrantes dans les zones rurales (KNOTTS, 1979). Le même rapport est trouvé au Ghana (BRYDON, 1985) et au Lesotho (MURRAY, 1981).

3.4. Le niveau de Scolarisation

Le faible niveau de scolarisation parmi les femmes migrantes reflète le niveau général de la scolarisation des femmes. Néanmoins, les études montrent que les femmes migrantes sont plus scolarisées que les femmes non-migrantes.

A Dakar, Gabarone, Monrovia, Nairobi, et Juba plus de 50 % des femmes migrantes ont été à l'école, tout au moins à l'école primaire (DIOP, 1987 ; BRYANT, 1977 ; DUZA et CONTEH, 1984 ; KNOTTS, 1979 ; MULU-DIANG, 1983).

Malgré leur sélectivité par le niveau d'éducation, les migrantes féminines sont moins scolarisées que les migrants masculins. Cette différence a des implications très importantes sur les activités exercées après la migration.

4. LES CONSEQUENCES DE LA MIGRATION POUR LES FEMMES.

4.1. Les conséquences économiques

Bien qu'il existe certains cas où les femmes migrantes trouvent des emplois dans des occupations salariées, la plupart des femmes migrantes occupent un emploi dans le secteur informel (MAINET, 1985 ; DIOP, 1987 ; N'SANGOU, 1984). En zones rurales elles exercent des travaux domestiques et non-salariés ; en zones urbaines elles continuent les mêmes types d'activités, comme domestiques ou commerçantes, (voir tableau 4).

En général, plus de 30 % des femmes se trouvent dans le secteur des services, principalement comme domestiques, et un autre tiers exercent des activités de commerçantes. Généralement, il y a passage des services domestiques au «petit commerce» après plusieurs années en ville. Le reste des emplois féminins se distribue parmi les activités de production et des employés de bureau.

Sans qualification professionnelle et sans expérience sauf dans le domaine des tâches domestiques, les femmes n'ont guère de choix pour trouver un travail en arrivant en ville. Les plus jeunes ont déjà exercé un travail domestique avant de venir, et elles continuent en ville, où elles espèrent être payées pour ce travail par d'autres familles.

Tableau 4 : Distribution professionnelle de migrantes urbaines, pour les pays africains sélectionnés.

Profession	Ghana	Botswana	Sénégal	Togo	Zambie
Cultivateur	6 %	-	-	10 %	-
Services personnels	30 %	50 %	86 %	4 %	41 %
Transport.	-	13 %	-	-	-
Commer.	40 %	6 %	7 %	32 %	11 %
Ouvrière	24 %	-	3 %	14 %	7 %
Secrétaire	-	31 %	3 %	37 %	41 %

Source : Ghana, BROWN, 1983 ; Botswana, BRYANT, 1977 ; Sénégal, DIOP, 1987 ; Togo, DUPONT, 1985 : 241 ; Zambie, JULES-ROSETTE ; 1985 : 87 (all female job seekers).

A Bamako, les bonnes gagnent en moyenne de 3.500 à 5.000 F.CFA par mois en 1984 (ISH, 1984) et à Lomé les porteuses dans le grand marché gagnent seulement de 4.800 à 9.600 F.CFA par mois (GBEASSOR et MARGUERAT, 1986). Dans les deux cas, ceci est moins que le minimum fixé par les gouvernements pour les salaires mensuels.

Souvent les jeunes migrantes ne gagnent même pas cette faible somme, si elles sont placées chez des parents en ville. Elles font le travail de bonne, mais sans rémunération (FINDLEY et VAA, à paraître ; ANTOINE et GUILLAUME, 1984). Le seul bénéfice de la migration pour ces enfants confiés réside dans la possibilité de mariage dans une famille déjà installée dans la ville, donnant une issue autre que la vie paysanne.

Pour les femmes migrantes déjà mariées, pratiquement la seule possibilité pour gagner leur vie, se situe dans le petit commerce. Mais elles manquent d'épargne, et elles sont donc dépendantes de leur mari ou de leur famille pour obtenir des fonds avec lesquels elles peuvent commencer. Sans cet argent elles doivent attendre, sans rien faire, sans rien gagner, dans une situation de dépendance totale vis-à-vis de la famille. Pour la nouvelle migrante, celles qui exercent déjà un commerce apparaissent comme des femmes fortunées. Même si ces femmes commerçantes n'ont guère gagné, elles ont au moins une certaine autonomie financière et c'est véritablement une position enviable.

Malgré la participation à des occupations de statut inférieur, plusieurs femmes migrantes déclarent que leurs revenus sont plus élevés après leur départ (DIOP, 1987). Par exemple, parmi des migrantes de Nairobi, le revenu après migration était presque deux fois plus élevé que le revenu avant la migration (KNOTTS, 1979). Comme chez les hommes, les femmes migrantes trouvent un bénéfice économique à la migration. Mais l'augmentation de revenu pour les femmes migrantes est moindre que pour celui des hommes. A Gabarone, 64 % des migrantes gagnaient moins que le revenu mensuel médian, comparé à seulement 28 % des migrants (BRYANT, 1977).

Disposant de revenus plus faibles que chez les hommes, les femmes migrantes redistribuent moins à la famille d'origine. Celles qui peuvent surtout envoyer des fonds sont les bonnes salariées et logées (DIOP, 1987 ; HAMER, 1981 ; FINDLEY et VAA, à paraître). Dans quelques zones, 30 à 50 % des migrantes envoient des sommes significatives à leurs familles d'origine. Concernant le modèle des migrations familiales la question des versements à la famille mérite plus d'attention dans l'avenir (VAN WESTEN et KLUTE, 1986).

Du fait du bas niveau de revenu des femmes migrantes, il est rare qu'elles puissent soutenir leur famille au lieu d'origine comme leurs parents émigrés à l'étranger. D'ailleurs, bien souvent les familles n'ont pas les mêmes attentes que pour les fils migrants. Traditionnellement les femmes quittent la famille pour le mariage, et donc après leur mariage les ressources supplémentaires doivent être envoyées à la famille du mari ou utilisées pour l'entretien de ses propres enfants. Avant le mariage, les femmes veulent épargner pour ce

mariage. Pour ces différentes raisons économiques et sociales, la migration des femmes ne sert que rarement à renforcer la situation économique de la famille d'origine.

4.2. Les conséquences sociales

Bien que les femmes migrantes connaissent de petites améliorations à leurs revenus, elles parlent souvent des difficultés sociales auxquelles elles ont dû faire face après leur migration. Deux tiers des femmes enquêtées à Nairobi déclarent une préférence pour la vie à la campagne plutôt que la vie à Nairobi. Elles se plaignent des prix élevés en ville, des mauvaises influences (KNOTTS, 1979) ; ces problèmes sont soulevés par les migrantes dans d'autres villes (KANE, 1977). Souvent, les femmes récemment immigrées se sentent isolées, mal intégrées dans le réseau familial et social (MULUDIANG, 1973 ; BAUER, 1984).

L'intégration dans les réseaux familiaux et sociaux est facilitée par les choix résidentiels des femmes migrantes. Plusieurs femmes migrantes appartiennent à des ménages de type famille étendue (DUZA et CONTEH, 1984 ; LOCHER, 1977 ; BUVINIC et al., 1978).

Bien que les femmes migrantes ne puissent guère envoyer de fonds aux familles d'origine, elles peuvent tout de même aider ces familles. A Bamako, par exemple, plusieurs des migrantes mariées aident leur famille par l'accueil des autres migrants. Elles fournissent le logement ou seulement les repas aux migrants récemment venus (FINDLEY et VAA, à paraître). Les femmes migrantes prennent souvent leurs cousines ou petites soeurs comme enfants confiées, enlevant à la famille d'origine la responsabilité de nourrir et parfois même de marier ses filles (ANTOINE et GUILLAUME, 1984 ; FRANK, 1985). Pour les familles, leurs filles migrantes servent donc comme des agents d'accueil et de socialisation urbaine.

Les problèmes sociaux, les modifications de la structure familiale rencontrées après la migration sont peu étudiées, bien que causés par ces mouvements, en particulier pour les femmes qui migrent sans accompagner un mari ou d'autres membres de la famille. Comment se modifie la structure du ménage pour obtenir les mêmes revenus qu'une grande famille ? Quelles sont les différences de composition du ménage entre les migrantes et les non-migrantes ? Ces dernières ont-elles une famille plus petite ?

En Afrique, un certain intérêt se porte sur les enfants confiés (FRANK, 1985 ; ANTOINE et GUILLAUME, 1984 ; GOODY, 1982 ; BLEDSOE, 1977 ; PAGE, à paraître). Au Ghana, et en Côte-d'Ivoire il est évident que les femmes migrantes envoient leurs enfants aux familles dans les zones rurales, en même temps que d'autres reçoivent des enfants en placement (SUDAR-KASA, 1985 ; BARTLE, 1979 ; ANTOINE et GUILLAUME, 1984). Quels sont les rôles sociaux et économiques de ces enfants confiés ? De même que nous avons ignoré les rôles des femmes migrantes dans la vie économique de la famille, nous avons occulté le rôle des enfants migrants.

5. CONCLUSION : DES DIRECTIONS DE RECHERCHES POSSIBLES CONCERNANT LES FEMMES MIGRANTES

Il semble que le phénomène des migrations féminines doit être davantage pris en compte à l'avenir. A partir de cet examen de la littérature, on peut proposer les thèmes suivants pour des recherches complémentaires :

- réanalyser les données existantes en incluant les femmes migrantes. Nous pouvons utiliser une optique nouvelle pour accroître notre compréhension des migrations féminines. Quel pourcentage de «visiteurs» dans les familles urbaines sont des migrantes, travaillant comme «bonnes» avant de retourner dans des familles rurales ? Quel pourcentage des enfants n'ayant aucun lien de parenté sont actuellement des filles confiées par les familles pour devenir de nouvelles citadines ?
- faire une étude de cas sur les différences démographiques et socio-économiques entre les femmes migrantes pour de courts séjours et celles qui sont venues définitivement : quelles sont les différences d'âge, de statut matrimonial, et de scolarisation entre ces deux modèles de migrantes? Quelles sont les différences de stratégies d'insertion, relatives à la structure du ménage, de la famille et des activités économiques? Quels sont les facteurs qui empêchent la réussite des migrantes?
- faire des études longitudinales sur les adaptations des familles aux migrations rurales et urbaines des femmes : quelles familles envoient leurs filles, et quelles familles les reçoivent ? Quelles modifications ces flux entraînent-ils ? A quoi servent les filles confiées : suppléer auprès de la migrante à l'aide que les soeurs pouvaient fournir au village ou exprimer une solidarité envers la famille rurale pour diminuer le nombre des enfants à nourrir? Quelles sont les différences de régime démographique parmi les migrantes et les non-migrantes en ville avec ou sans enfants confiés ?

Ces études peuvent nous aider à comprendre le rôle des migrantes dans la modification des conditions socio-économiques des familles, soit urbaines, soit rurales. Il semble que le nombre de femmes migrantes aille en s'accroissant. Pour mieux comprendre le milieu urbain à l'avenir nous devons expliciter les modalités par lesquelles les femmes adaptent leurs activités domestiques et la structure de leur ménage aux contraintes urbaines ; de quelles manières elles acquièrent des revenus en ville, en complément de ceux de leur époux ou de leurs frères, et de quelles façons elles les utilisent. Toutes ces questions révèlent la pertinence d'études particulières sur les modalités d'insertion des femmes migrantes.

BIBLIOGRAPHIE

- ABU K., 1986 : «The Separateness of Spouses : Conjugal Resources in an Ashanti Town. Female and Male in West Africa. Edited by Christine OPPONG. London : George ALLEN et UNWIN, pp. 156-168.
- ANTOINE Ph. et GUILLAUME A., 1984: «Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : Enfants du couple et enfants confiés». Les Familles d'Aujourd'hui : Colloque International de Genève, 17-20 Septembre 1984.
- BARTLE P. F., 1979 : «Inequality and Cyclical Migration : Changing pattern in a transitional society. Ghana Journal of Sociology, 12 (1), 1978-79, pp. 19-43.
- BAUER J., 1984 : «New Models and Traditional Networks : Migrant Women in Tehran» in WOMEN IN THE CITIES OF ASIA, Edited by JAMES T. FAWCETT et al., Westview Press, Boulder, CO, pp. 269-296.
- BENERIAL L., 1981 : «Conceptualizing the Labor Force : The Underestimation of Women's Economic Activities». African Women in the Development Process, ed. Nici Nelson. London : Frank Cass, pp. 10-28.
- BLEDSOE C., 1976 : «Women's Marital Strategies Among the Kpelle of Liberia» Journal of Anthropological Research, Vol. 32, pp. 372-389.
- BRETT-SMITH S., 1984 : «Report on Hunger, immigration and resettlement in the Third Region of Mali» Prepared for the Drought Relief Office, US Agency for International Development, Bamako, Mali.
- BROWN E. K.A., 1983 : Patterns of internal migration in Ghana, with special emphasis on the determinants of female migration. Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.
- BRYANT C., 1977 : Rural to urban migration in Bostwana. Study prepared for the Office of Women in Development, US-A.I.D.
- BRYCESON D.F., 1985 : «Women's Proletarianization and the Family Wag in Tanzania» in Women, Work, and Ideology in the Third World, Edited by H. Afshar, Tavistock Publications, New York.
- BRYDON L., 1985 : «The Avatime Family and Circulation 1900-1977», In Third World Countries, Edited by Prothero and Chapman, London.
- BUJRA et JANET M., 1977 : «Production, Property and Prostitutes» Cahiers d'Etudes Africaines, 17 (1), pp. 13-40.
- BUVINIC M., YOUSSEF N.H. et VON B.E., 1978 : «Women-Headed Households : The Ignored Factor in Development Planning.» Report submitted to Office of Women in Development, U.S. Agency for International Development, March by the International Center for Research on Women.
- CONDE J. et DIAGNE P.S., 1986 : South-North International Migrations : a case study of Malian, Mauritanian, and Senegalese migrants from the Senegal RIVER VALLEY TO FRANCE. Development Center Papers, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris.

- COULIBALY S., GREGORY J. et PICHE V., 1980 : Les migrations voltaïques : Importance et ambivalence de la migration voltaïque. (TOME I). Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique et Institut National de la Démographie. Printed by IDRC, Ottawa, Canada.
- D'HONT O., 1985 : «Les Kébé de Nouakchott : Contribution à l'Etude de la sédentarisation en milieu urbain de populations nomades sinistrés» Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle, Anthropologie Sociale et Culturelle, Université de Paris V, René Descartes, Sciences Humaines, Sorbonne.
- DIOP M., 1987 : «Les Femmes Migrantes de Basse Casamance à Dakar : Condition de Vie et de Participation au Développement des Zones de Départ.» Présentation à l'Atelier du Travail sur l'Insertion des Migrants dans les Villes de L'Afrique d'Ouest et Centrale, Organisé par CRDI, ORSTOM et URD-Benin, 4-17 Février Lomé, Togo.
- DRAKAKIS-SMITH D. W., 1984 : «The Changing Economic Role of Women in the Urbanization Process : A Preliminary Report From Zimbabwe» *International Migration Review*, 18 (4), pp. 1278-1292.
- DUPONT V., 1985 : Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest : le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo. Etudes et Thèses, Paris, ORSTOM.
- DUZA M., Badrud et CONTEH Al-H., 1984 : «Migration to Monrovia : Patterns and Differentials» *Cairo Demograph Centre, Research Monograph Series No. 9*, Cairo, Egypt.
- ETIENNE P. et ETIENNE M., 1968 : «L'émigration Baoulé actuelle» *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 21(82), April-June, pp. 155-195.
- FINDLEY S.E. et WILLIAMS, 1986 : «Women Who Go and Women Who Stay : Twin Reflections of Family Migration Processes in a Changing World.» Draft Report Prepared for the Employment and Development Department, International Labour Office, Geneva.
- FINDLEY S.E. et VAA M., «Flows and Exchanges in an Urban Microcos : A Network Study from Bamako, Mali» *Scandinavian Institute for African Studies*, Uppsala, Sweden, à paraître.
- FRANK O., 1985 : «La mobilité des enfants et l'autosuffisance économique des femmes dans le milieu patriarcal africain» *Femmes et Politiques Alimentaires. Actes du Séminaire International*, ORSTOM - CIE, 14-18 Janvier, 1985. Paris : ORSTOM, pp. 641-652.
- GBEASSOR M. et MARGUERAT Y., 1985 : «Les jeunes porteuses du grand marché de Lomé.» *Cahiers ORSTOM, séries Sciences Humaines*, vol. XXI, n° 2-3, pp. 339-341.
- HAFKIN N.J. et BAY E.G. eds., 1976 : *Women in Africa : studies in social and economic change*. Stanford : Stanford University Press.
- HAMER A., 1981 : «Diola Women and Migration : A Case Study» in the *uprooted of the western Sahel : migrants' quest for cash in the Senegambia*. Edited by Lucie Gallistel Colvin et al., New York, Praeger Publishers, pp. 183-203.

- Institut des Sciences Humaines (ISH), 1984 : «Exode des femmes au Mali : Main d'oeuvre domestique féminine Bamako et Ségou.» Bamako.
- JULES-ROSETTE B., 1985 : «The Women Potters of Lusaka : Urban Migration and Socio-economic Adjustment» in African migration and national development, Edited by Beverly Lindsay, Penn State University Press, University Park, pp. 82-112.
- KANE F., 1977 : «Femmes Prolétaires du Sénégal, à la Ville et Aux Champs» Cahiers d'Etude Africaines, 17 (1), pp. 77-94.
- KNOTTS M.A., 1977 : The social and economic factors associated with the rural-urban migration of Kenyan women, Unpublished Ph.D. Dissertation, John Hopkins University, Baltimore.
- LITTLE K., 1976 : «Women in African Towns South of the Sahara : The Urbanization Dilemma» in WOMEN AND WORLD DEVELOPMENT, Edited by Tinker and Bo Bromsen, Washington, D.C., Overseas Development Council.
- LOCHER U., 1977 : «Rural-Urban Migration and The Alleged Demise of the Extended Family : The Hatian Case in Comparative Perspective» McGill University Centre for Developing-Area Studies Working Paper Series N° 20, August.
- MAINET G., 1985 : «Le rôle de la femme dans l'Economie urbaine Douala : Exemples du quartier Akwa et de la Zone Nylon.» Femmes du Cameroun : Mères Pacifiques, Femmes Rebelles. Ed. par Jean-Claude Barbier. Paris : ORSTOM-Karthala, pp. 369-383.
- MANDEVILLE E., 1979 : «Poverty, Work and the Financing of Single Women in Kampala,» AFRICA, 49 (1), 1979 pp. 42-52.
- MULUDIANG V.T., 1983 : Urbanization, female migration and labor utilization in urban Sudan : the case of the Southern region. Unpublished Ph.D. Dissertation, Brown University.
- MURRAY C., 1981 : Families Divided : The impact of migration in Lesotho. African Studies Series N° 29, Cambridge University Press, Cambridge.
- N'SANGOU A., 1985 : «La Contribution des Buy-em Sell-em au Développement.» Femmes du Cameroun : Mères Pacifiques, Femmes Rebelles. Ed. par Jean-Claude Barbier. Paris : ORSTOM-Karthala, pp. 385-392.
- OBBO C., 1980 : African women : their struggle for economic independence. London : Zed Press,
- OKOJIE C.E., 1984 : «Female Migrants in the Urban Labor Market : Benin City, Nigeria» Canadian Journal of African Studies, 18(3), pp. 547-62. Ottawa, Canada.
- PAGE H., «Childrearing childbearing traditions in West Africa». Reproduction in West Africa (?), R. LASTRAEGE, ed. Berkeley : union of California press, à paraître.

- PITTIN R., 1984 : «Migration of Women in Nigeria : The Hausa Case» *International Migration Review*, 18(4), pp. 1293-1314.
- SIVAMURTHY M. et MACHINDI C., 1984 : «Population Movement to Dar-Es-Salaam» Cairo Demographic Centre, Research Monograph Series N° 9, Cairo, Egypt.
- SMALE M., 1980 : «Women in Mauritania : The Effects of Drought and Migration on their Economic Status and Implications for Development Programs» Prepared for the Office of Women in Development, U.S. Agency for International Development, Washington, D.C.
- STICHTER S., 1985 : *Migrant Laborers*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SUDARKASA N. et al., 1977 : «Women and Migration in Contemporary West Africa» in *Women and National Development : The Complexities of Change*. Edited by the Wellesley Editorial Committee, Chicago : University of Chicago Press.
- THADANI V., 1985 : «Social Relations and Geographic Mobility : Male and Female Migration in Kenya» in *LABOUR CIRCULATION IN THE LABOUR PROCESS*, Edited by Guy Standing, London : Croom Helm, pp. 182-218.
- VAN W. A.C.M. et KLUTE M.C., 1986 : «From Bamako with Love : A Case Study of Migrants and their Remittances» *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*. 77 (1), 1986, pp. 42-49.
- WATTS S.J., 1983 : «Marriage Migration, A Neglected Form of Long-Term Mobility : A Case Study From Ilorin, Nigeria,» *International Migration Review*, 17 (4), Winter pp. 682- 98.
- WILKINSON R. C., 1982 : «Migration in Lesotho : Some Comparative Aspects, With Particular Reference to the Role of Women» *Geography*, Sheffield, Eng., Vol 68, Part 3, No. 300, June, pp. 208-24.